

PORT L'HOUMEAU : ÉVACUATION DES BATEAUX ENDOMMAGÉS

En janvier dernier, deux bateaux amarrés au port L'Houmeau ont été la cible de vandales. L'un a été brûlé, l'autre a coulé.

L'opération de renflouage de ce dernier est prévu courant avril. Plongeurs et grue sont prêts mais ils ne peuvent intervenir actuellement en toute sécurité car le niveau de l'eau est trop élevé.

Concernant le bateau brûlé, l'assurance du propriétaire tarde à intervenir malgré la prise en charge des frais de renflouement. il sortira son bateau lui-même si ce n'est pas fait dans les semaines à venir.

Touristes, promeneurs et amoureux des berges de la Charente pourront donc profiter pleinement du paysage lors de leurs futures sorties aux beaux jours...

CONTACT

Magalie FREY

Chargée de communication et des relations publiques

05 16 53 02 40

m.frey@grandangouleme.fr

